

Pays de la Loire, Vendée
L'Île-d'Elle

Canal de Pomère

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002048

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : canal

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 1834, F ; 2017, AV, AW, AX, AH

Historique

Un projet long et contesté

Le canal de Pomère est l'un de ceux creusés sous la Restauration et la monarchie de Juillet pour améliorer la navigation sur la Sèvre Niortaise et l'évacuation des eaux du fleuve et des marais alentours en évitant les vieux méandres envasés du fleuve. En 1818 déjà, l'ingénieur Mesnager, auteur d'un vaste programme d'aménagement du bassin de la Sèvre, propose un canal rectiligne à travers les marais mouillés de L'Île-d'Elle. Il devait prendre naissance à la Bertholierie et filer en ligne droite, retrouver la Vieille Sèvre près de Rouillebouc et achever son itinéraire dans les marais de Marans, laissant ceux de l'Antole au nord pour se jeter dans la Vieille Sèvre au lieu-dit le Verger. Ce projet est modifié en 1821 : tout en conservant les mêmes points de départ et d'arrivée, le canal envisagé est déporté vers le nord de manière à créer une jonction avec le Gouffre. Le creusement du canal est confirmé par décision du directeur des Ponts et chaussées du 15 juillet 1822, et alors inclus dans le programme de perfectionnement de la navigation du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise.

La mise en oeuvre du projet, révisé en 1826 et 1830, tarde pourtant et même si le principe est de nouveau approuvé par le ministre du Commerce le 29 mai 1831. La perspective de ce canal tracé en ligne droite à travers les marais mouillés de L'Île-d'Elle soulève de vives oppositions. Le 25 janvier 1832, le maire de la commune et les riverains adressent une réclamation au préfet. Ils demandent l'abandon pur et simple de ce canal qui va prendre leurs terres, en séparer d'autres, créer un troisième cours d'eau à travers la commune, déjà traversée par la Sèvre Niortaise (qu'il suffirait d'élargir, selon eux) et le Contrebot de Vix. Les pétitionnaires dénoncent aussi le risque de voir l'eau s'évacuer trop fortement en été, provoquant une sécheresse néfaste pour les cultures et la navigation, donc le commerce. Preuve en est, selon eux, la sécheresse qui sévit depuis l'été 1831, accentuée par les travaux déjà réalisés dans les marais depuis une quinzaine d'années. Les Nellezais trouvent un soutien chez les Marandais qui, de leur côté, dénoncent l'abandon, au profit du canal de Pomère, du projet d'élargissement de la Vieille Sèvre en aval de Marans.

Ces arguments sont balayés par les Ponts et chaussées qui révisent toutefois, à la marge, leur projet. Le 10 octobre 1834, réunis à Marans, les ingénieurs en chef des trois départements adoptent un itinéraire différent de celui préconisé par Mesnager presque vingt ans plus tôt. Le point de départ du canal est fixé plus en amont que le projet Mesnager, non plus près de la Bertholierie mais près des huttes du Renfermis et de Cassidoine, pour arriver près de Rouillebouc, après avoir traversé les marais dits de Pomère, qui lui donnent son nom. Le 10 février 1836, l'aspirant ingénieur Demarnes présente les plans et devis du futur canal, et le 20 février, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées des Deux-Sèvres détaille le projet dans un mémoire descriptif qui en vante les mérites. Long de 4846 mètres, et d'un coût de 135000 francs, le canal doit permettre une meilleure gestion du niveau de la Sèvre Niortaise, tant en période de sécheresse qu'en cas de crues ; en desséchant partiellement les marais mouillés, il leur apportera plus de richesse ; en écoulant plus rapidement l'eau, il

diminuera la pression qu'elle exerce sur les digues des marais desséchés. Il doit en outre faciliter la navigation devenue de plus en plus difficile dans l'ancien lit sinueux et envasé de la Sèvre niortaise. Le canal sera escorté par un chemin de halage établi sur chaque rive, sur les terres rejetées du creusement du canal et étalées de part et d'autre. Un barrage sera établi à la tête aval du canal de manière à en réguler le débit et aussi à arrêter le reflux des plus fortes marées, suivant le même modèle que le barrage déjà établi à Bazouin (Damvix). Un gardien, logé sur place, sera chargé de la surveillance et de la manoeuvre du barrage, en concertation entre les différentes autorités locales. Demarnes prévoit aussi une écluse de navigation à proximité de ce barrage, option finalement abandonnée.

Le 29 février 1836, le préfet de la Vendée institue une commission d'enquête dont les débats illustrent les vives querelles autour du projet, entre marais mouillés et marais desséchés, entre amont et aval. La commission reçoit de nombreuses réclamations et observations. Parmi les protestataires, les habitants de l'Île-d'Elle et de Marans, toujours eux, redoutent que les eaux d'amont n'affluent plus rapidement et avec plus de violence au Gouffre, qu'elles y rejoignent le lit de la Vendée, provoquant une remontée des eaux de celle-ci et donc l'inondation des marais alentours. Ils craignent en outre que ces eaux puissantes ne rompent les digues des marais desséchés. En réponse, les membres de la commission exposent le bien que ce canal apportera aux marais mouillés du haut bassin de la Sèvre Niortaise, de même qu'ils avancent son grand tirant d'eau permettant une navigation importante. Le 25 avril, la commission reprend ses débats et entend l'ingénieur en chef des Deux-Sèvres, en charge du dossier. Pour atténuer les craintes des Marandais, il rappelle que le barrage de tête permettra d'arrêter l'eau lorsqu'elle arrivera trop vite de l'amont. Selon lui, les craintes infondées des habitants ne doivent pas arrêter ce projet dont le but est de rendre plus prospères des milliers d'hectares de marais mouillés et de soulager les digues des marais desséchés. Suivant son avis, la commission estime finalement que le projet offre de très nombreux et très grands avantages et ne semble pas présenter tous les dangers dénoncés par ses détracteurs. Le projet est finalement et définitivement adopté par ordonnance royale du 7 août 1836. Les travaux de creusement du nouveau canal sont adjugés le 14 juillet 1838 à Achille et Adolphe Boursin, entrepreneurs à Challans ; ils se déroulent tout au long de l'année 1839. Le barrage de tête aval est construit en 1841.

Un canal sans cesse amélioré

Large à l'origine de 7 mètres, le canal est élargi et approfondi à plusieurs reprises dans la seconde moitié du 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e. Une telle opération est approuvée par décision ministérielle du 28 novembre 1862, avec arrêté d'expropriation du 13 novembre 1866 et réalisation des travaux en 1867. Un nouvel élargissement est déclaré d'utilité publique le 12 septembre 1914 mais il n'est réalisée qu'à partir de 1916 par Alfred Gautronneau, entrepreneur à L'Île-d'Elle, et Jules Troubet, entrepreneur à Saint-Jean-de-Liversay, en utilisant comme main-d'oeuvre 150 prisonniers de guerre allemands. Ces derniers sont logés dans deux baraquements construits sur la rive droite du canal, face à la Victorine. L'élargissement est réalisé sur la rive droite du canal, ce qui nécessite la reconstruction du chemin et des passerelles de halage. C'est chose faite en 1920, par Emile Chauveau, entrepreneur à L'Île-d'Elle. Un nouvel élargissement a lieu en 1924-1925. Il entraîne la destruction de l'ancien pont-barrage à la tête aval du canal, opération elle-aussi menée par Emile Chauveau, en 1925-1926. En 1958, un dernier curage, mécanique, approfondit le canal d'encore deux mètres.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 19^e siècle

Dates : 1839 (daté par source)

Description

Le canal de Pomère, long de 4,8 kilomètres et large d'environ 45 mètres, traverse les marais mouillés de L'Île-d'Elle. Il prend naissance à l'est à la limite avec la commune de Saint-Jean-de-Liversay, au Renfermis. Il forme une ligne droite sur 4 kilomètres en direction de l'ouest jusqu'en amont du pont du Communal de L'Île-d'Elle, puis oblique légèrement vers le nord-ouest pour rejoindre la Sèvre Niortaise 800 mètres plus loin, près de Rouillebouc, à la limite avec la commune de Marans. Un chemin de halage court le long du canal sur chacune de ses deux rives. Le chemin de la rive gauche est prolongé, à chaque extrémité du canal, par une **passerelle** qui franchit la Vieille Sèvre. Entre les deux, les chemins de halages franchissent régulièrement des petits ponts.

Éléments descriptifs

Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD17. E dépôt 86/228, archives municipales de Marans déposées, 3 O 1. 1778-1899 : Sèvre Niortaise, réglementation, navigation, entretien, élargissement, canal de redressement, curage des canaux, chemin de halage ; Mémoire descriptif du projet des ouvrages à exécuter pour l'ouverture d'un canal de redressement de la Sèvre niortaise entre la Bonde des Jourdain et le Gouffre de la Vendée, et pour la construction d'un barrage avec parois mobiles à l'extrémité d'aval de ce canal, par l'ingénieur en chef des Deux-Sèvres, 20 février 1836 ; procès-verbal des débats de la commission d'enquête sur le projet de canal entre la Bonde des Jourdain et le Gouffre, 25 avril 1836.**
Archives départementales de Charente-Maritime. E dépôt 86/228, archives municipales de Marans déposées, 3 O 1. 1778-1899 : Sèvre Niortaise, réglementation, navigation, entretien, élargissement, canal de redressement, curage des canaux, chemin de halage ; *Mémoire descriptif du projet des ouvrages à exécuter pour l'ouverture d'un canal de redressement de la Sèvre niortaise entre la Bonde des Jourdain et le Gouffre de la Vendée, et pour la construction d'un barrage avec parois mobiles à l'extrémité d'aval de ce canal*, par l'ingénieur en chef des Deux-Sèvres, 20 février 1836 ; procès-verbal des débats de la commission d'enquête sur le projet de canal entre la Bonde des Jourdain et le Gouffre, 25 avril 1836.
- **AD79. 3 S 26. 1826-1831 : projet de creusement du canal de Pomère et de construction d'un barrage mobile à la tête amont de la rivière de Bézou.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 26. 1826-1831 : projet de creusement du canal de Pomère et de construction d'un barrage mobile à la tête amont de la rivière de Bézou.
- **AD79. 3 S 1150. 1866-1932 : construction de deux passerelles de halage sur la Sèvre Niortaise aux extrémités du canal de Pomère, construction d'un pont carrossable sur le barrage aval du canal, construction du pont de L'Île-d'Elle sur le canal de Pomère, construction de ponts sur le chemin de halage du canal.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 1150. 1866-1932 : construction de deux passerelles de halage sur la Sèvre Niortaise aux extrémités du canal de Pomère, construction d'un pont carrossable sur le barrage aval du canal, construction du pont de L'Île-d'Elle sur le canal de Pomère, construction de ponts sur le chemin de halage du canal.
- **AD79. 3 S 1151. 1914-1930 : élargissement du canal de Pomère, démolition de l'ancien pont-barrage.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 1151. 1914-1930 : élargissement du canal de Pomère, démolition de l'ancien pont-barrage.
- Archives départementales de la Vendée. 3 P 1222 à 1228, 3559. **État de section et matrices des propriétés du cadastre de L'Île-d'Elle, 1835-1958.**
- **AM L'Île-d'Elle. Dossier "Sèvre Niortaise et canal de Pomère".**
Archives municipales de L'Île-d'Elle. **Dossier "Sèvre Niortaise et canal de Pomère".**

Documents figurés

- **1818, 30 septembre : carte itinéraire de la Sèvre Niortaise pour l'intelligence du projet général qui a pour but le perfectionnement de la navigation, la conservation des marais desséchés et le dessèchement des marais mouillés**, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager. (Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 17).
- **AD79. 3 S 26. 1830, 10 octobre : Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise..., par l'ingénieur Mesnager.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 26. 1830, 10 octobre : *Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but*

d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise..., par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager.

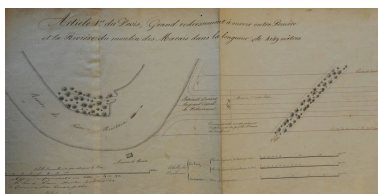
Bibliographie

- TIZON, Henri. *Petite histoire de L'Île-d'Elle, ses légendes et son patois, poésies et vieilles chansons*, O. et P. Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1961, 297 p.
TIZON, Henri. *Petite histoire de L'Île-d'Elle, ses légendes et son patois, poésies et vieilles chansons*, O. et P. Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1961, 297 p.
p. 58
- SUIRE, Yannis. *L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVI^e siècle - début du XX^e siècle*. Thèse d'Ecole nationale des Chartes, 2002.
p. 886-887

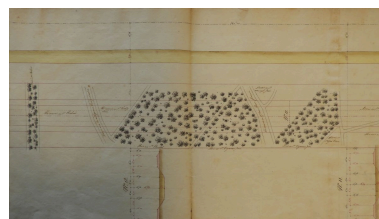
Illustrations



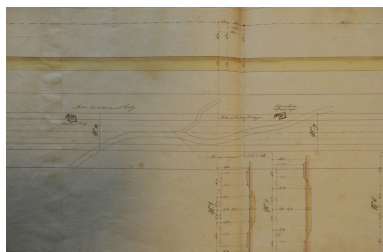
Projet de canal sur la carte du bassin de la Sèvre Niortaise par Mesnager en 1818-1821.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500104NUCA



Extrait du plan terrier du projet de canal de Pomère, par Mesnager en 1830 : extrémité amont du canal.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500904NUCA



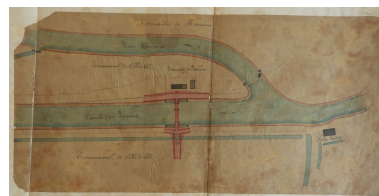
Extrait du plan terrier du projet de canal de Pomère, par Mesnager en 1830 : passage du canal à travers les marais de L'Île-d'Elle.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500905NUCA



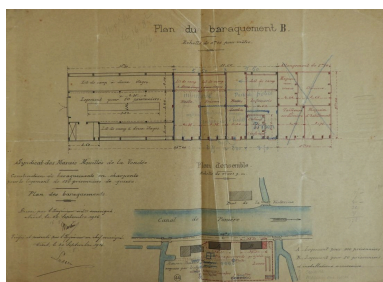
Extrait du plan terrier du projet de canal de Pomère, par Mesnager en 1830 : passage du canal à travers les marais de L'Île-d'Elle.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500906NUCA



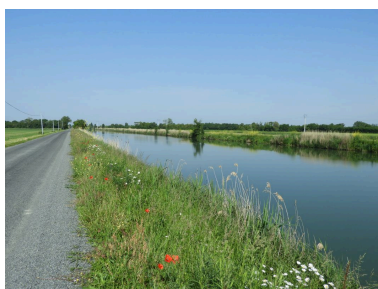
L'embouchure du canal, extrait du plan des terrains traversés par le projet de canal, par l'aspirant ingénieur Demarnes, 10 février 1836.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500894NUCA



Plan de situation du pont-barrage à la tête aval du canal, par Maucher, 5 novembre 1870.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500891NUCA



Plan des baraquements de prisonniers allemands employés à l'élargissement du canal de Pomère, à construire sur la rive droite du canal, face à la Victorine, 20 septembre 1916.



Le canal de Pomère et son chemin de halage rive gauche, vu en direction de l'ouest près des Rouches.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198501177NUCA



Le canal de Pomère au niveau de la Victorine, vu depuis l'amont, rive droite.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500105NUCA

Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198500893NUCA



Le canal vu en direction de l'est
depuis le pont de L'Île-d'Elle.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500692NUCA



Le canal vu en direction de l'ouest
depuis le pont de L'Île-d'Elle.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500693NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'Île-d'Elle : présentation de la commune (IA85001992) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Pont de Pomère, rue des Ponts Neufs (IA85002058) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle, Pontonnière (la), rue des Ponts Neufs

Maison d'éclusier, actuellement maison, 25 le Passage (IA85002056) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle, Passage (le), 25 le Passage

Passerelle de Rouillebouc (IA17047186) Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Marans, Rouillebouc, rue de la Rive gauche de la Sèvre Niortaise

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Projet de canal sur la carte du bassin de la Sèvre Niortaise par Mesnager en 1818-1821.

Référence du document reproduit :

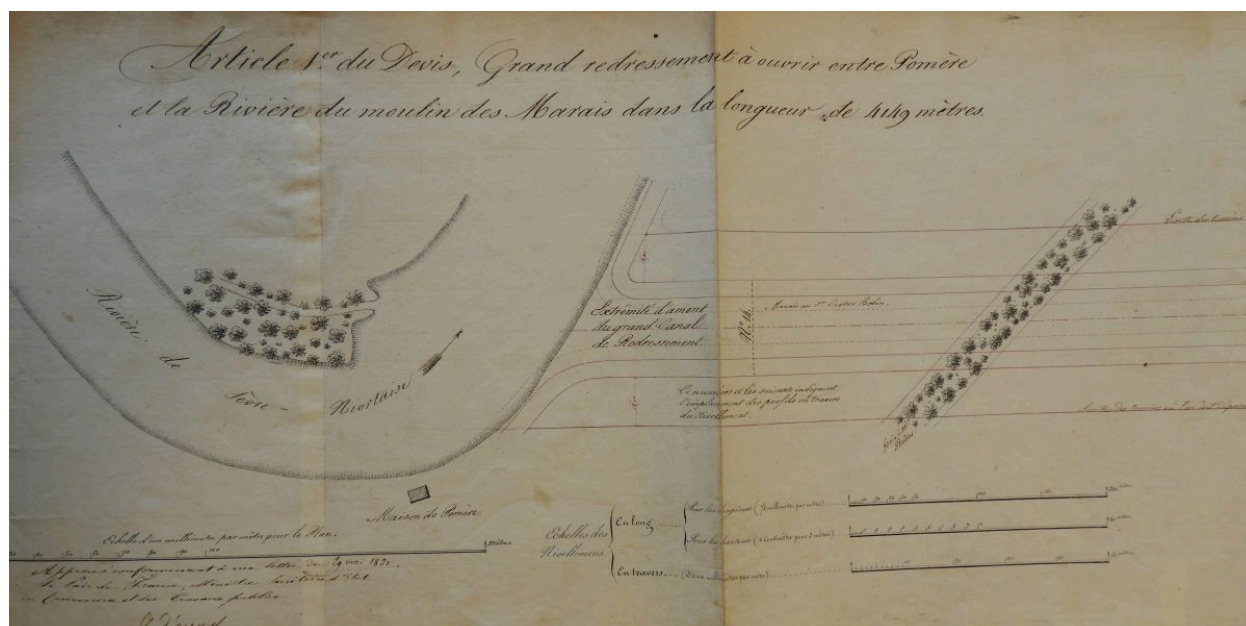
- **1818, 30 septembre : carte itinéraire de la Sèvre Niortaise pour l'intelligence du projet général qui a pour but le perfectionnement de la navigation, la conservation des marais desséchés et le dessèchement des marais mouillés**, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager. (Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 17).

IVR52_20198500104NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
tous droits réservés



Extrait du plan terrier du projet de canal de Pomère, par Mesnager en 1830 : extrémité amont du canal.

Référence du document reproduit :

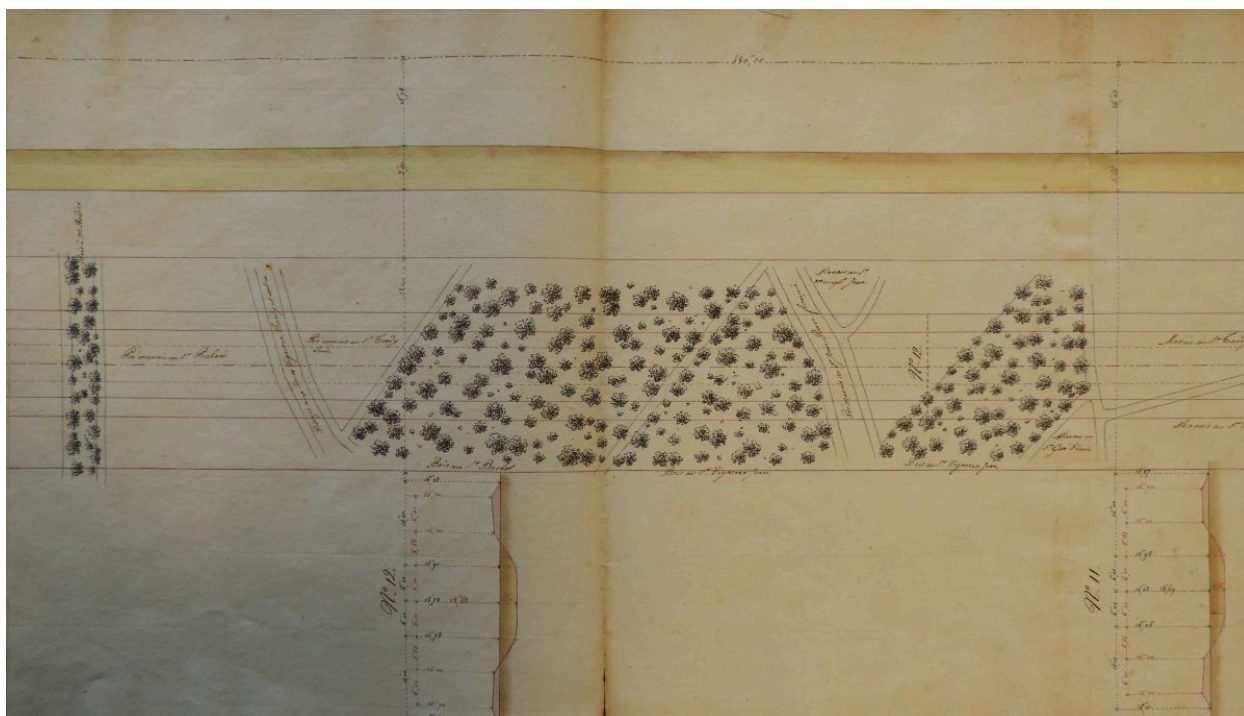
- **AD79. 3 S 26. 1830, 10 octobre : Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise..., par l'ingénieur Mesnager.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 26. 1830, 10 octobre : **Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise..., par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager.**

IVR52_20198500904NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
tous droits réservés



Extrait du plan terrier du projet de canal de Pomère, par Mesnager en 1830 : passage du canal à travers les marais de L'Île-d'Elle.

Référence du document reproduit :

- **AD79. 3 S 26. 1830, 10 octobre : Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise..., par l'ingénieur Mesnager.**

Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 26. 1830, 10 octobre : *Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise...*, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager.

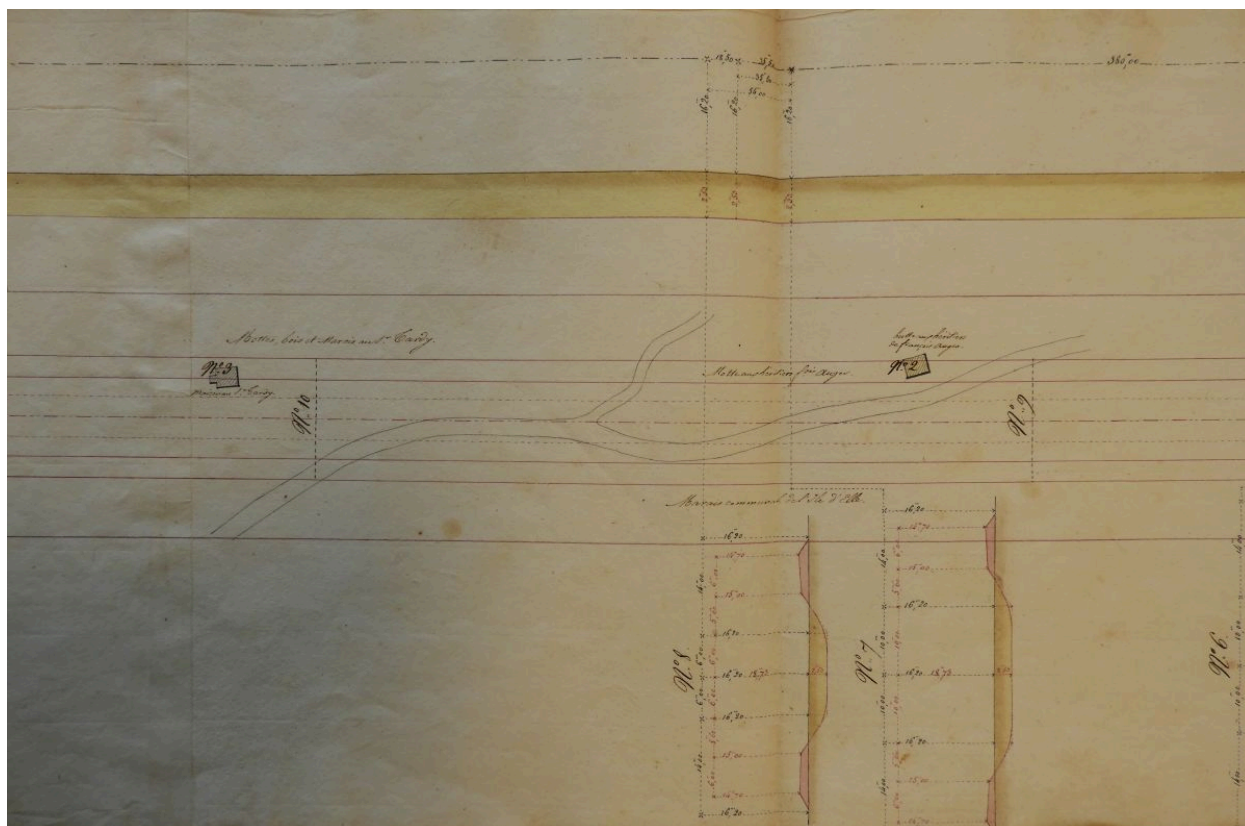
IVR52_20198500905NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres

tous droits réservés



Extrait du plan terrier du projet de canal de Pomère, par Mesnager en 1830 : passage du canal à travers les marais de L'Île-d'Elle.

Référence du document reproduit :

- **AD79. 3 S 26. 1830, 10 octobre : Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise..., par l'ingénieur Mesnager.**

Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 26. 1830, 10 octobre : *Plan terrier et nivellement pour l'intelligence d'une partie des travaux à exécuter en amont du pont de pierre de Marans dans le but d'accélérer et régler l'évacuation des crues du bassin inférieur de la Sèvre Niortaise...*, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager.

IVR52_20198500906NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
tous droits réservés



L'embouchure du canal, extrait du plan des terrains traversés par le projet de canal, par l'aspirant ingénieur Demarnes, 10 février 1836.

Référence du document reproduit :

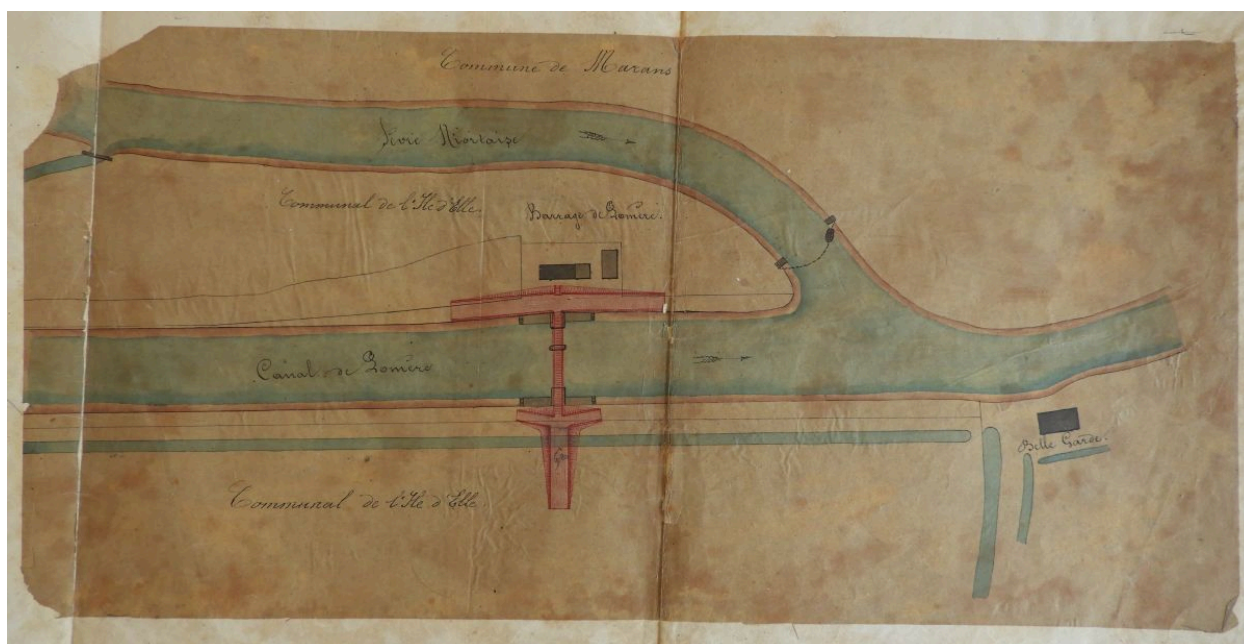
- **AD79. 3 S 341. 1832-1843 : creusement du canal de Pomère et construction du barrage de tête aval.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 341. 1832-1843 : creusement du canal de Pomère et construction du barrage de tête aval.

IVR52_20198500894NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
tous droits réservés



Plan de situation du pont-barrage à la tête aval du canal, par Maucher, 5 novembre 1870.

Référence du document reproduit :

- **AD79. 3 S 1150. 1866-1932 : construction de deux passerelles de halage sur la Sèvre Niortaise aux extrémités du canal de Pomère, construction d'un pont carrossable sur le barrage aval du canal, construction du pont de L'Île-d'Elle sur le canal de Pomère, construction de ponts sur le chemin de halage du canal.**

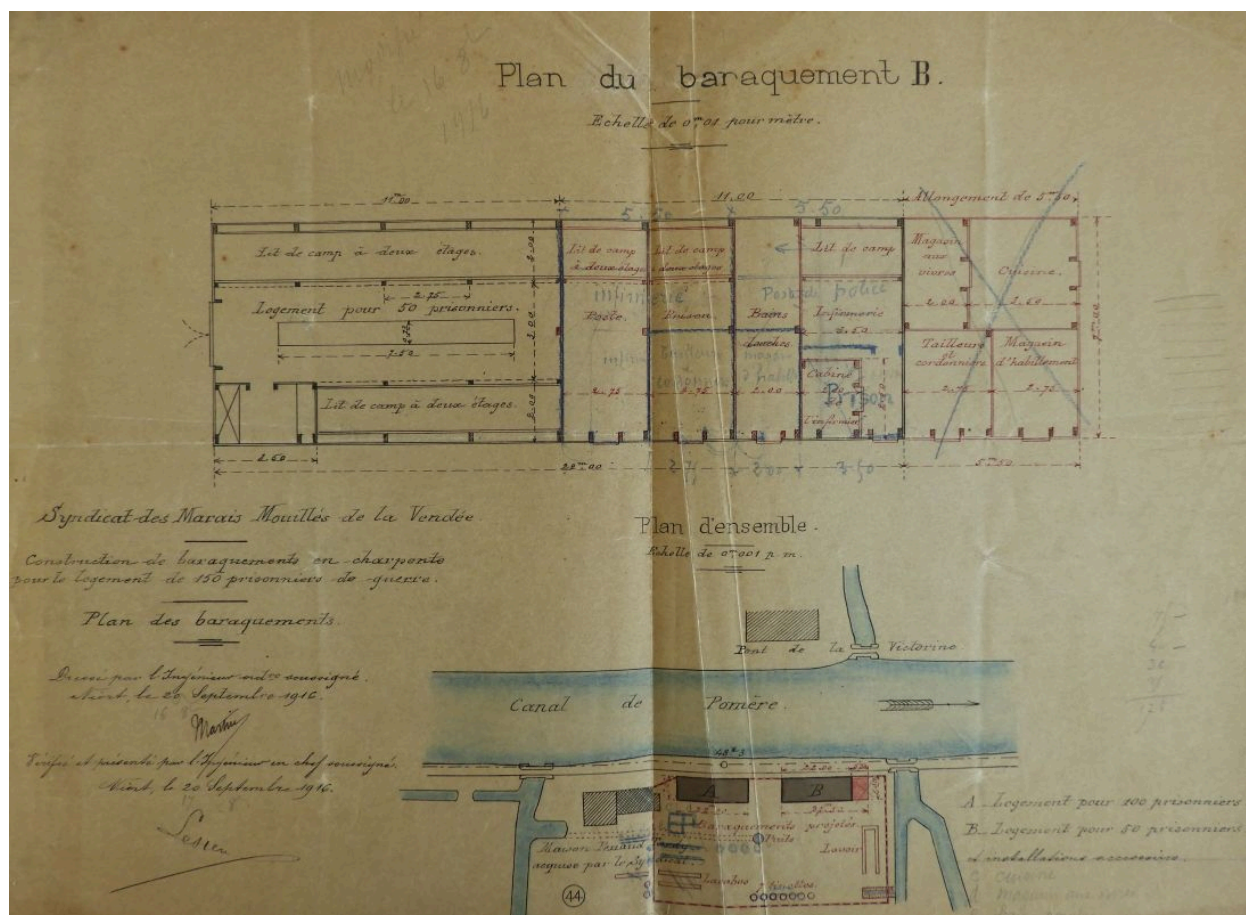
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 1150. **1866-1932 : construction de deux passerelles de halage sur la Sèvre Niortaise aux extrémités du canal de Pomère, construction d'un pont carrossable sur le barrage aval du canal, construction du pont de L'Île-d'Elle sur le canal de Pomère, construction de ponts sur le chemin de halage du canal.**

IVR52_20198500891NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
tous droits réservés



Plan des baraquements de prisonniers allemands employés à l'élargissement du canal de Pomère, à construire sur la rive droite du canal, face à la Victorine, 20 septembre 1916.

Référence du document reproduit :

- **AD79. 3 S 1151. 1914-1930 : élargissement du canal de Pomère, démolition de l'ancien pont-barrage.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 1151. 1914-1930 : élargissement du canal de Pomère, démolition de l'ancien pont-barrage.

IVR52_20198500893NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
tous droits réservés



Le canal de Pomère et son chemin de halage rive gauche, vu en direction de l'ouest près des Rouches.

IVR52_20198501177NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal de Pomère au niveau de la Victorine, vu depuis l'amont, rive droite.

IVR52_20198500105NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal vu en direction de l'est depuis le pont de L'Île-d'Elle.

IVR52_20198500692NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal vu en direction de l'ouest depuis le pont de L'Île-d'Elle.

IVR52_20198500693NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés